

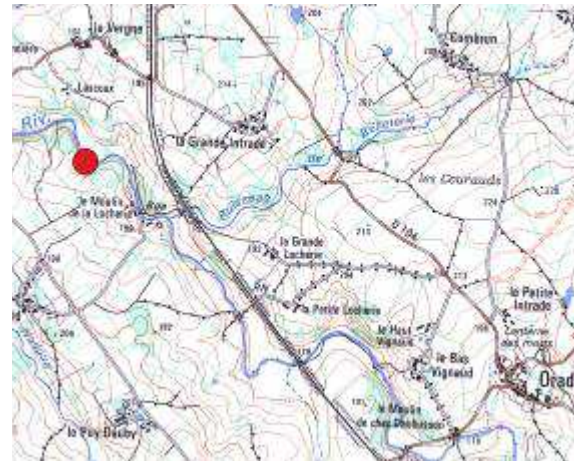
Suite à une phase d'entretien des ripisylves, le SMABGA travaille à limiter le risque de colmatage des cours d'eau causé par la descente des bovins dans le lit. L'élevage est très présent sur le bassin. Le syndicat cherche à développer la mise en défens des berges par la pose de clôtures. La privation de l'accès à la rivière pour le bétail est compensée par l'installation d'un système alternatif d'abreuvement.

Le Syndicat expérimente la mise en place d'abreuvoirs alimentés par un pompage en rivière permis par l'énergie solaire.

Ici, le troupeau descendait sur un sol escarpé et sablo-limoneux limitant l'accès à la parcelle aux bêtes les plus agiles (génisses). L'éleveur craignait pour leur sécurité (peur de noyade des veaux et difficultés pour remonter sur la berge).

Les conditions d'installation sont jugées « extrêmes » car l'alimentation solaire doit suffire à relever l'eau vers le bac sur 5 m de hauteur. Situé en zone boisée, le panneau solaire habituellement installé à côté a dû être déplacé plus loin dans la prairie. 50 m de câble électrique séparent le panneau solaire de la batterie et génèrent de la perte en ligne. Malgré tout l'alimentation reste suffisante.

Cette solution solaire alternative, peu chère et pratique permet de lutter efficacement contre la dégradation des berges à la vue des premiers retours.



**Période de réalisation :** mis en place depuis 2017.

#### Présentation des objectifs de l'action réalisée :

- Etablir un point d'eau pour les troupeaux afin qu'ils ne descendent plus dans la rivière par sécurité.
- Empêcher la venue des troupeaux dans le cours d'eau pour limiter sa dégradation morphologique.

#### Coût total du projet :

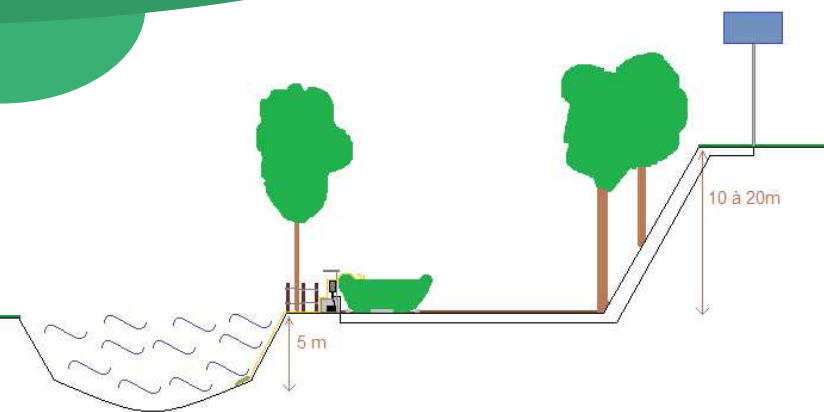
Coût bac + pompe solaire + matériel de montage : **1 100 €**

Coût main d'œuvre associée (installation de la clôture, fourniture et pose du mat) : 520 €

**Financement :** 50% Agence de l'eau Loire-Bretagne - 20% Région Nouvelle-Aquitaine - 30% à la charge de l'exploitant valorisé par la main d'œuvre (correspondant à l'autofinancement). L'exploitant agricole a fait le montage de l'installation avec l'appui du technicien. Il a posé la clôture et a coulé la chape béton qui accueille le bac fourni par le Syndicat.

#### Descriptif technique et financier des travaux réalisés :

Le panneau solaire de 12 V est relié à une batterie 12 V qui alimente la pompe remontant l'eau à un bac de 950 L. 130 m de fils barbelés ont été posés pour clôturer l'accès à la rivière.



Intervention	Coût
Bac en plastique 950L	342 € TTC
Panneau solaire 12V 140 W	187 € TTC
Régulateur 12V MPPT 100/15	99 € TTC
Batterie décharge lente 12V 90Ah	97 € TTC
Pompe 12V 18,9L/min	191 € TTC
Flotteur à bille (niveaux haut et bas)	23 € TTC
Crépine (fait maison)	Environ 30 € TTC
Clôture (poteaux en bois + barbelés)	Réalisée par l'agriculteur
Fournitures diverses	Environ 120 €

### Etat des lieux avant / après :

Avant le lit de la rivière se colmatait et les berges étaient dégradées et piétinées par le bétail.  
Après : depuis la berge se stabilise et les coulées de boue vers le lit n'ont plus lieu.

### Informations sur les aspects administratifs :

Cet aménagement n'a pas nécessité de déclaration, car il ne rentrait pas dans le champ des IOTA. Les aménagements d'abreuvoirs ont fait l'objet d'un partenariat avec la Chambre d'agriculture 87. Pour cet exploitant, l'agriculteur satisfait de l'expérience a pu ensuite bénéficier de mesures 441 (animées par la CA du même territoire) pour faire un certain nombre d'autres aménagements du même type.

### Informations complémentaires :

Grâce à la batterie le bac est rempli en permanence. Il pourrait être envisagé un système sans batterie, alimenté uniquement en journée mais les vaches boivent aussi la nuit, il est difficile pour les éleveurs d'accepter de voir un bac pouvant être vide le matin. L'eau peut arriver en début de matinée mais la réserve du bac est suffisante pour le troupeau. Le remplissage est effectif en milieu de matinée.

La taille des bassins ne doit pas nécessairement être surdimensionnée car le renouvellement de l'eau doit être assuré pour l'accumulation d'algues ou la dégradation de la qualité (surtout chevaux).

L'énergie nécessaire varie selon les besoins mais de petites capacités suffisent, comme le prouve l'exemple. Il est possible d'installer un bac en béton pour un meilleur maintien.

### Documents disponibles :

La fiche technique de montage conçue par le syndicat est fournie au bénéficiaire afin d'en installer d'autres en autonomie. (fiche montage en lien ci-dessous).

<http://www.tmr-lathus.fr/fichiers/114/525/Montage%20abreuvoir%20solaire-SMABGA.pdf>

### Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

Les bords de la Brame se reforment et la parcelle essentiellement utilisée par des génisses auparavant est également pâturée par des vaches avec des veaux aujourd'hui.

### Suivi mis en place :

Le technicien assure le suivi en cas de dysfonctionnement pour permettre à terme son utilité principale. En ce qui concerne cet aménagement, aucune intervention d'entretien n'a eu lieu depuis sa mise en service en 2017. La durée de vie de la batterie et de la pompe n'est pas identifiée mais aucun défaut n'a été signalé depuis 2017.

### Commentaires :

Le terrain en pente présentait un fort dénivelé pour l'installation mais cela ne pose pas de souci. Dans la plupart des installations similaires, les exploitants réitèrent les installations par eux-mêmes.

L'entretien reste de mise pour mettre fin à la pousse d'algues et à l'obturation des arrivées d'eau.

### Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Etienne BOURY – 05.55.76.20.18 – [smabga\\_e.boury@sfr.fr](mailto:smabga_e.boury@sfr.fr)

Président du Syndicat au moment de travaux : Jean-Pierre BOURDET – [www.smabga.fr](http://www.smabga.fr)

23, avenue de Lorraine 87290 CHATEAUPONSAC

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur [www.tmr-lathus.fr](http://www.tmr-lathus.fr)